



Conseil
départemental
de l'accès
au droit du Doubs



Le CDAD du Doubs assure une information juridique sur vos droits et obligations, vous accompagne dans vos démarches et vous oriente vers le professionnel adéquat.

Mairie de Besançon

2 rue Mégevand, entrée B1
Les lundis et mercredis

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

07.69.15.93.12

Tribunal de Proximité de Pontarlier

1 Place Villingen Schweningen
Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

03.81.38.63.03

Tribunal Judiciaire de Montbéliard

Cité judiciaire rue Mozart
Consultations gratuites et anonymes d'avocats
Le mercredi tous les 15 jours sans rendez-vous
Informations au 03.81.98.17.22

CONTACT

 cdad.doubs.infos@gmail.com

 **07.69.15.93.12**

En consultation (dans les lieux d'accès au droit ci-dessus)

En visioconférence (dans les Maisons France Service)



Pour plus d'informations, rendez-vous sur : **cdad.doubs.fr**